



Association loi 1901
Reconnue d'utilité publique

Communiqué de presse

Le 28 septembre, à l'Arche de la Défense, pour la première fois, le Séminaire Robert Auzelle avec le philosophe Thierry Paquot ont interpellé les représentants des principales organisations professionnelles du cadre de vie sur un des thèmes du Grenelle de l'Environnement:

« Face à l'étalement urbain, quel cadre de vie pour demain ? »

Sont intervenus :

Le **SNAL** (Pascale Poirot), l' **UMF** (Dominique Duperret), l' **UCI** (Dominique de Sauza)
La **SFU** (Christian Luyton), le **Club Ville et aménagement** (Marie-Claude Dalibart)
Le **CNOA** (Martine Elisalt-Pattou), le **CSOGE** (Xavier Prigent), **Syntec Ingénierie** (Christian Deuré),
La **FFP** (Jean-Marc Bouillon).

Des contributions, recueillies auprès des professions représentées, il en est ressorti les points convergents suivants:

- *une nécessité de consacrer des moyens d'études en amont de toute décision,*
- *une consultation des habitants préalable à tout projet,*
- *un partage de la compétence en urbanisme au niveau intercommunal,*
- *une meilleure connexion en transports et circulations douces,*
- *une densification autour des gares,*
- *une recherche de «densités humaines» favorables à l'urbanité,*
- *une diversification des zonages et des formes urbaines,*
- *une valorisation du réseau des espaces publics et du paysage, pour le piéton,*
- *une place accrue de la nature dans les grandes agglomérations...*

En ouverture, le Président Robert-Max Antoni a posé l' autre question :« mais, quel mode de vie pour demain ? ». Citant Robert Auzelle qui a dit: « **Seul l'homme politique a plus de responsabilité que nous. Cela ne réduit en rien les nôtres** ». Il a insisté sur le rôle de conseil des professionnels auprès des maires et les a invité à dépasser l' attitude d' exécutant, trop souvent observée dans les rapports du « professionnel » avec « le client ». Accéder à une bonne gouvernance avec les élus et les habitants restera l' enjeu de l' ensemble des professions soucieuses de constituer une autorité technique et morale dans le domaine du cadre de vie.

Dans ce sens, le maire de la ville des Herbiers, Marcel Albert, Président de la communauté de communes des Herbiers a cité l' exemple d' un travail permanent avec des professionnels de l' urbanisme en amont à toute décision pour conduire un « urbanisme de projet » à différentes échelles. Le PUCA (Emmanuel Raoul) et la DGALN (Thierry Lemoine) ainsi que le Président de section au CGEDD Alain Lecomte en clôture de la soirée, ont rappelé les actions menées par l'Etat.

Nous retrouverons les actes de cette rencontre dans le numéro prochain de la revue Urbanisme de novembre et sur www.arturbain.fr.

Enfin, le Séminaire Robert Auzelle a pris bonne note du souhait de chacun de se retrouver l'année prochaine sur un autre thème du Grenelle. D' ici là, se tiendra le 30 novembre prochain, à l'Arche de la Défense, le Prix national arturbain.fr. Six opérations exemplaires sur le thème de la lutte cont l' étalement urbain seront présentées par des maires et des professionnels.

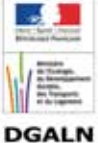
Pour tous renseignements s' adresser à Christiane Levasseur Vice -présidente du SRA chargée de la communication. Tél: 01.43.25.42.75 -mail : ch-levasseur@orange.fr.

Définition de l'Art urbain selon le Séminaire Robert Auzelle:
« Ensemble des démarches pluridisciplinaires pour améliorer le cadre de vie
avec un souci d'évaluation

de la qualité architecturale, de la qualité de la vie sociale et du respect de l'environnement ».

Correspondance à adresser au Président du Séminaire Robert Auzelle – Arche de La Défense – 92055 – LA DEFENSE cedex

Tél. : + 33 (0) 1 40 81 71 35 - Fax : + 33 (0) 1 40 81 73 90 – mail : arturbain@i-carre.net - Site : www.arturbain.fr



Rencontre avec les professions du cadre de vie
"Face à l'étalement urbain, quel cadre de vie pour demain?",
 organisée par le Séminaire Robert Auzelle le 28/09/2011



Robert-Max Antoni,
Président-fondateur du
Séminaire Robert Auzelle.



Thierry Paquot, Philosophe,
éditeur de la Revue Urbanisme
a animé le débat.



Alain Lecomte,
Président de la 3ème section du
Conseil Général de l'Environnement et
du Développement Durable.



Dominique Duperret, Union des Maisons Françaises
Pascale Poirot, Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs
Dominique de Sauza, Union des Constructeurs Immobiliers de la
Fédération Française du Bâtiment



Thierry Lemoine, Dir. Gén. de l'Aménagement, du Logement et de la Nature
Emmanuel Raoul, Plan Urbanisme Construction et Architecture
Marcel Albert, Maire des Herbiers.



Christian Luyton, Société Française des Urbanistes
Marie-Claude Dalibard, Club Ville Aménagement
Christian Deuré, Syntec Ingénierie.



Xavier Prigent, Conseil Supérieur de l'Ordre des Géomètres Experts,
Martine Elissalt-Pattou, Conseil National de l'Ordre des Architectes,
Jean-Marc Bouillon, Fédération Française du Paysage.